

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Primeland SA, en liquidation, Genève**
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 30.11.2007
4.

Echéance de préavis des créances: **04.02.2008**
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
Primeland SA, en liquidation, rue de la Rôtisserie 4,
1204 Genève
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: Conformément à l'article 745 al. 3 CO, la société se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée des actifs.

Poncet Buhler & Lacin, Notaires
1205 Genève

(04263616)